



**MINISTRE
DE L'ÉDUCATION ET DE L'APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE**

Bureau 168
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Le 1 août 2023

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire
Directeurs d'école indépendante subventionnée
Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations
Administrateurs des services aux élèves
Manitoba School for the Deaf

Bonjour,

Nous avons le plaisir de proclamer octobre 2023, le Mois de sensibilisation à la dyslexie.

La Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne est aux prises avec des troubles d'apprentissage. Jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'est engagé à améliorer la réussite de tous les élèves du Manitoba en littératie et en numératie. Le Mois de sensibilisation à la dyslexie démontre la nécessité pour les enseignants de continuer à mettre à profit leur sensibilisation et leurs compétences pour répondre aux divers besoins d'apprentissage en littératie de tous les élèves.

Veuillez distribuer cette proclamation comme message de reconnaissance et d'appui pour des niveaux élevés de réussite en littératie et de bien-être pour tous les élèves au Manitoba.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le ministre,

Wayne Ewasko

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire
Directeurs d'école publique